

Jeudi le 30 janvier 2014

Bonjour, à l'attention de Madame Louise Pelletier,

Je refuse qu'on installe chez moi un compteur a radio fréquences ni de première ni de deuxième génération jusqu'a ce qu'un moratoire soit décrété par notre Gouvernement afin de faire la lumière sur les nouveaux compteurs qu'Hydro Québec a commencé a installer; je veux être assurée qu'il n'existe aucun problème de santé relié au fonctionnement de ces compteurs et a la lumière de ce que j'ai pu lire ce n'est pas rassurant, il y a des effets sur les populations, des gens sont malades donc imaginons a long terme. Dans notre maison nous n'avons ni four a micro ondes ni téléphone cellulaire. C'est un choix que nous faisons, étant préoccupé depuis longtemps par ces nouvelles technologies.

J'ai reçu ma première lettre d'Hydro Québec le 10 décembre; elle était datée du 4 décembre ce qui me donnais une semaine de moins pour réagir. J'ai téléphoné au numéro de téléphone mentionné sur la lettre (Cap Gemini) pour refuser l'installation. Dans la semaine suivante, j'ai envoyé un lettre recommandée au Président d'Hydro Québec spécifiant mon refus a l'installation d'un compteur radio fréquences. J'ai reçu une deuxième lettre d'Hydro Québec ignorant mon refus le 20 décembre ce lisant comme suit: ' Nous vous confirmons que nous installerons un compteur non-communiquant qui exige une relève manuelle.' J'ai alors envoyé un deuxième lettre recommandée disant vouloir garder mon compteur actuel mécanique non récepteur et non communiquant et sans danger pour notre santé.

Aujourd'hui jeudi 30 janvier vers 12.30 on frappe a ma porte c'est une employée d'Hydro Québec. Elle m'annonce qu'elle vient pour changer mon compteur. Je lui dit : 'Je refuse, j'ai déjà envoyé deux lettres pour faire part de mes préoccupations.' Depuis la demande de moratoire de ma municipalité d'Huberdeau, voté a l'unanimité au début de janvier et adressé au Gouvernement du Québec, j'ai installé une affiche de 8 1/2x11 en plus d'un plus grosse tout a coté du compteur. Impossible de ne pas les voir. (voir photo) Je me suis même réjouie quand l'employée est venue demander la permission d'installation. Je me suis dit au moins elle demande la permission.

Après son départ nous sommes sortis voir le compteur et bien elle avait coupé le sceau et forcé le collet de métal qui se trouve autour du compteur et elle l'avait crochis. Étant incapable de l'enlever au complet vu le treillis fixé au mur de la maison qui est installé depuis toujours pour faire grimper des fleurs l'été; elle a laissé le tout tel quel, le morceau de collet qui pendouillait. Donc malgré toutes mes affiches, elle avait déjà commencé son travail avant de venir a ma porte; elle ne m'a pas demandé de couper l'électricité AVANT d'enlever mon compteur et on en a déduit que si elle avait été capable de l'enlever, elle aurait remplacé le compteur sans venir nous voir et demander notre permission. En regardant par la fenêtre quand elle a quitté la maison, je l'ai vu ramasser le nouveau compteur qu'elle comptait installer, sorti de sa boite et déposé sur la neige es ce qu'il n'y a pas risque de causer un court circuit. J'étais bouleversée. Je n'ai jamais donné ma permission pour recevoir ce compteur électro polluant. Elle ne peut justifier qu'il n'avait personne a la maison: il y avait deux voitures chez moi. J'avais une amie qui nous visitait.

Aussi elle a insisté a nous dissuader; elle nous a dit qu'il n'y avait pas plus de danger qu'une manette de télé. Ce que nous savons pertinemment FAUX. Avant de partir elle nous a fait le réplique: 'Nous allons revenir de toute façon.' Nous nous posons de sérieuses questions sur l'attitude cavalière de cette employée. Nous avons des droits: lois municipales, Lois sur la santé, et nous voulons qu'ils soient respectés. Nous avons toujours été bien servi par Hydro Québec dans le passé et espérons que ca continue dans le futur.

J'ai donc téléphoné a Hydro et rapporté l'événement et la préposé a rempli une demande de réparation. J'ai aussi parlé a une autre personne responsable qui m'a dit que j'étais sur une liste de changement de compteurs pour un non-communiquant, me mentionnant encore les frais que je trouve abusifs et que de garder mon compteur mécanique n'était pas un option pour le moment. Voila qui résume ma situation que je veux porter a votre attention.

Merci beaucoup Brenda Goudreault



les compteurs électropolluants

AVERTISSEMENT!

NE PAS INSTALLER DE COMPTEURS
ENREGISTREURS DE SF À CE DOMICILE



*Souriez
vous êtes
filmé*

